



Balma, le 01/03/2017

# Compte rendu de l'Assemblée Générale de la Ligue Occitanie

*Tous les présidents de CSA ont été contactés et invités à participer à cette réunion d'Assemblée Générale par une convocation qui a été adressée par mail en date du 10 janvier 2017 et confirmé par mail de rappel en date du 08 février 2017.*

Treize clubs de Languedoc-Roussillon et dix neuf clubs de Midi Pyrénées étaient présents ou représentés.  
Trois clubs de Languedoc-Roussillon et un club de Midi-Pyrénées n'étaient pas présents et n'avaient pas répondu  
**Soit 32 clubs sur 36 ont répondu à l'invitation de cette réunion.**

**Présents :** 041-13-T - C.S.A. du 8<sup>ème</sup> RPIMA CASTRES / 113-13-T - C.S.A. du C.N.E.C MONT LOUIS / 185-13-DGA - U.S.A.T TOULOUSE / 457-13-T - C.S.A 4<sup>ème</sup> RE CASTELNAUDARY / 469-13-G - C.S.A.G.66 PERPIGNAN / 674-13-G - C.S.A.G du Gard NIMES / 782-13-IA - C.S.A Base Militaire Garons NIMES /

**Représentés :** 016-13-T - C.S.A. du 35<sup>ème</sup> RAP TARBES / 040-13-T - Club Sportif du 31<sup>ème</sup> RG CASTELSARRASIN / 072-13-DGA - A.C.L. du Centre d'Etudes GRAMAT / 182-13-T - C.S.A. Bercheny TARBES / 188-13-G - A.S.C.G-M.P TOULOUSE / 234-13-T - C.S.A du Larzac LA CAVALERIE / 237-13-T - C.S.A 3<sup>ème</sup> RPIMA Carcassonne / 315-13-T - C.S.A. du 17<sup>ème</sup> R.G.P.MONTAUBAN-CAYLUS / 359-13-T - C.S.A du 1<sup>er</sup> RE du génie LAUDUN / 429-13-T - C.S.A. du 2<sup>ème</sup> R.E.I NIMES / 481-13-T - C.S.A. du 3<sup>ème</sup> RMat MURET / 580-13-DGA - Amicale personnel DSO TOULOUSE / 607-13-T - Amicale personnels du génie MONTPELLIER / 635-13-T - C.S.A. du 4<sup>ème</sup> RMat NIMES / 636-13-G - Amicale Maîtres-Chiens GRAMAT / 673-13-G - C.S.A.G 34 MONTPELLIER / 696-3-DGA - Aéroclub Claude Chautemps BALMA / 708-13-G - C.S.L.G MIRANDE / 738-13-DGA - Amicale DGA-TA BALMA / 759-13-IA - C.S.A. Artémis MONTPELLIER / 772-13-IA - ADSCAM MONTPELLIER / 785-13-A - CSAM BAREGES / 793-13-T - Club Sportif Francazal TOULOUSE / 798-13-T - C.S.A. du RSC TOULOUSE / 799-13-T - C.S.A. GSBDD TOULOUSE

**Absents :** 137-13-T C.S.A. du 1er RCP PAMIERS / 647-13-T - C.S.A. Enduro Terre NIMES / 697-13-G - C.S.A.G BEZIERS / 789-13-T - C.S.A. Côte Vermeille PERPIGNAN.

Partenaire : DUPRAT, Bernard, Responsable Développement Commercial BFM Midi-Pyrénées  
CASADO, Georges, Responsable Développement Commercial BFM Languedoc Roussillon  
JOSEPH, Carole, directrice régionale GMF Languedoc Roussillon  
GARRIDO, Olivier, responsable GMF

- 1 -

09h30. La réunion a débuté par le mot d'accueil du Président élu lors de l'assemblée constitutive Monsieur Eddy PUJOL.

L'assemblée a observé une minute de silence pour le départ de notre ami Robert MAISTO qui vient de nous quitter après de longs mois de maladie. Nous avons associé à cet hommage le décès de la mère et grand-mère de deux membres du Comité Directeur Jean-Louis MARESTAN et son fils Christophe.

09h45 Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire avec la mise en place d'un Power point fil conducteur de la réunion

Une diapositive du powerpoint a été faite montrant l'ancienne carte des ligues et la nouvelle répartition qui a été mise en place lors de l'Assemblée Générale d' Amiens. La future ligue regroupant Languedoc-Roussillon et Midi Pyrénées. 2<sup>ème</sup> plus grande région de Métropole avec 72724 Km2, regroupera 13 départements. Cette ligue commencera ses fonctions à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017. Les membres élus de l'ancienne Ligue Sud-Ouest poursuivrons leur mandat jusqu'au 31 Août 2017 suivant la prorogation prévue lors de l'Assemblée Générale d' Amiens.

10 h 00 Présentation des candidats à l'élection au Comité Directeur de La Ligue « Occitanie » et ouverture du Bureau de vote.

10 h 10 Intervention du Président Délégué de la FCD : Jean-Louis BOUCHARD.

Il excuse Monsieur Yves GLAZ qui du fait des obsèques de notre ami Robert MAISTO, n'a pu se rendre disponible car il officie en tant que Chef de Service.

Il informe l'Assemblée qu'il s'occupe au niveau de la Fédération de la partie Culturelle.

Il précise que l'année dernière il y a eu une forte perte d'adhérents qui se stabilise. La Convention avec le Ministère de la Défense va été re-signée jusqu'en 2020.

La FCD a été reconnue d'utilité publique. Il faut varier les nouvelles activités qui intéressent les jeunes : Cros fitt, ....

Il informe l'assemblée de la mise en place du logiciel SYGEMA pour toutes les compétitions ou formations et plusieurs personnes informent le président délégué des difficultés rencontrées pour l'accès à ce logiciel : Il faut rentrer une équipe de Rugby au complet trop longtemps à l'avance alors que les militaires risquent d'être appelés à tout moment – on ne peut plus créer une équipe avec 2 clubs....

10 h 30 Clôture de l'Assemblée générale ordinaire

10 h 45 Ouverture de l'assemblée générale extraordinaire pour l'approbation des statuts et du Règlement intérieur

11 h 00 Fermeture du Bureau de vote et clôture de l'assemblée générale extraordinaire après la validation des modifications apportées aux statuts.

11 h 30 Questions posées par les Clubs

### **CSAG 34 : Quel est le devenir d'un Club sans bénévoles pour poursuivre leur activité :**

S'il n'y a pas de bureau constitué : disparition du Club

Un CSA a besoin au minimum de 2 personnes (Président et secrétaire / Président et Trésorier / Président et secrétaire-trésorier) pour fonctionner sinon il faut envisager une A.G dissolutive. Le fait d'appartenir à la FCD il y a la possibilité d'une mise en sommeil. Toutefois cela implique que les activités cessent pendant la période de mise en sommeil.

## 2<sup>ème</sup> REI

1 – **Communication** (erreur au niveau des correspondants). Il est préférable que les CSA ouvrent une boîte aux lettres mail au lieu d'une adresse mail intradef qui bloque l'accès à certains documents et il faut que plusieurs personnes prennent connaissance des messages.

2 – **Subventions** : Il faut suivre les règles – envoyer les dossier aux ligues qui les étudient en fonction des préconisations fédérales pour l'attribution de subventions suivant certains thèmes – après l'avis de la Ligue le dossier est envoyé à la Fédération qui les étudie puis avertit les clubs de l'obtention ou non des subventions.

Les questions seront adressées à la FCD de façon à obtenir des éléments concrets de réponse

Il est proposé d'affiner le règlement intérieur de la ligue pour traiter de ces sujets  
Dossiers de subventions : Formation – Information

Le président de la commission de vote communique les résultats des élections. Les dix-neuf candidat(e)s sont élu(e)s

Un temps de parole est donné aux partenaires officiels de la FCD : GMF et BFM

La candidature d'Eddy PUJOL au poste de président de la ligue Occitanie est proposée par le comité directeur à l'assemblée générale. Il est élu à l'unanimité.

L'assemblée générale est close à 12h30 par les remerciements du président de ligue.

Après une photo de groupe, l'ensemble des participants s'est dirigé vers le mess garnison pour prendre un repas en commun et poursuivre les échanges productifs entre eux.

La secrétaire générale  
BASTIE, Lydia



Le président  
PUJOL, Eddy

